

Quelles sont les prestations proposées ?

Les CAT offrent des possibilités d'accompagnement souples et diversifiées, adaptées aux besoins des usagers pour une demi-journée, une journée entière et, selon les institutions, pour une nuit ou durant le week-end. L'accueil est en principe limité à : 48 heures de suite maximum de présence, toutes prestations confondues, maximum 5 journées par semaine, maximum 3 nuits par semaine. Les horaires dépendent de chaque CAT. Ils sont fréquemment proposés entre 9 h - 9 h 30 et 17 h - 17 h 30.

De manière générique, on y trouve :

- des animations socio-culturelles, notamment avec des activités diverses telles que jeux, sorties à des spectacles, gymnastique, lectures, confection de repas, informatique, etc. ;
- des repas en commun (midi/soir), collation, possibilité de sieste ou d'accueil pour la nuit ;
- des soins ambulatoires (soins d'hygiène, pansement, soins de base psychiatriques et psychogériatriques, accompagnement pour le suivi du traitement médicamenteux, etc.) ;
- des prestations spécifiques telles que coiffure, manucure, physiothérapie, etc.

Un accueil adapté à vos besoins, la sécurité en plus

Vos besoins en accompagnement sont évalués par les responsables du CAT. L'évaluation tient compte de votre situation, de votre projet de vie à domicile, mais aussi de vos proches aidants et du CMS (Centre médico-social) si vous y avez recours.

Les prestations sont assurées par des professionnels qualifiés. À vos côtés pour vous accompagner, ils tiennent compte des besoins individuels et garantissent un standard de qualité élevé.

► Bon à savoir

Les CAT qui disposent d'un service de transport peuvent passer vous chercher à domicile et vous ramener en fin de journée, selon l'évaluation faite de votre besoin d'aide.

Combien coûte l'accueil dans un CAT ?

Une participation forfaitaire aux prestations sociales, hôtelières et de loisir (ou de divertissement), est à la charge du bénéficiaire, ainsi que pour le transport si celui-ci est réalisé par l'institution d'accueil.

Les coûts des prestations varient en fonction du type de prise en charge, c'est pourquoi vous trouverez **en annexe les tarifs détaillés des prestations des CAT.**

Pour les bénéficiaires des prestations complémentaires (PC AVS/AI), seul le repas est facturé, soit CHF 15.- pour le repas du midi et CHF 10.- pour le repas du soir. Le tarif de nuit est réduit à CHF 15.-.



Un maillon essentiel de la chaîne de maintien à domicile

Les Centres d'accueil temporaire (CAT) font partie des structures d'accompagnement médico-social vaudois. Ces centres permettent d'accueillir en journée, une ou plusieurs fois par semaine, des personnes âgées vivant à domicile, fragilisées par la vieillesse, un handicap ou l'isolement.

Les professionnels de l'accueil médico-social des CAT peuvent répondre aux difficultés posées par des troubles physiques modérés à sévères ou des troubles cognitifs légers à modérés.

En fréquentant régulièrement les CAT, les usagers et leurs familles, réalisent qu'il est possible de conserver leur autonomie. Ils peuvent continuer à vivre chez eux, tout en profitant d'une vie sociale animée pour lutter contre la solitude et l'isolement, bénéficier d'accompagnement, de soins réguliers et d'un suivi socio-médical.

Cette offre favorise le maintien à domicile.

En prenant le relais des proches aidants, les CAT contribuent durablement à une meilleure qualité de vie des personnes âgées dépendantes et de leurs familles.



Où trouver un CAT près de chez soi ?

Il existe une soixantaine de Centres d'accueil temporaire répartis dans tout le canton de Vaud. Pour connaître l'adresse de celui qui est le plus proche de chez vous, adressez-vous :

- au bureau régional d'information et d'orientation (BRIO) de votre région ;
- au Centre médico-social (CMS) de votre quartier ou de votre région ;
- à votre médecin traitant qui peut également vous renseigner de manière détaillée ;
- auprès des associations faitières **avdems.ch**, **federems.ch** et **fhv.ch**.

Enfin, le site Internet du SASH offre des réponses à vos questions générales : www.vd.ch/cat

Conception graphique : sash.ch



SASH

Service des assurances sociales et de l'hébergement
Bâtiment administratif de la Pontaise
Av. des Casernes 2 • 1014 Lausanne
Tél. 021 316 51 50
info.sash@vd.ch • www.vd.ch/cat

Flyer réalisé avec la collaboration de l'Association vaudoise d'établissements médico-sociaux (AVDEMS), la Fédération patronale des EMS vaudois (FEDEREMS) et la Fédération des hôpitaux vaudois (FHV).



Sortir
de chez soi
pour mieux vivre
à domicile

